

## Rapport de la révision interne à l'attention de l'Assemblée des délégué·e·s

Au cours de cette année de révision, nous avons approfondi deux éléments clés de l'année dernière :

- Controlling des centres de coûts, processus de budgétisation
- Visites aux centres de promotion PR

### Controlling des centres de coûts, processus de budgétisation

L'objectif pour 2024 était le même que les années précédentes : les responsables des centres de coûts doivent assumer consciemment la responsabilité des coûts des centres de coûts et informer le comité central de la situation actuelle des coûts et des perspectives pour la fin de l'année, afin que celui-ci puisse assumer son rôle de direction à cet égard.

La nouvelle responsable des finances et du personnel n'a pas examiné la situation actuelle et les perspectives des centres de coûts à l'aide d'un Forecast-File comme les années précédentes, mais a planifié et vérifié l'état et les perspectives en échangeant directement et intensivement avec les responsables des centres de coûts. A notre demande, cette procédure a été appréciée par les disciplines sportives. Elle a préparé les informations et informé le secrétaire général et le comité central de la situation effective et des perspectives annuelles, reprenant ainsi en partie les tâches de la personne responsable des finances au sein du comité central. Les principaux défis restent les coûts non linéaires au cours de l'année, ainsi que la gestion entre l'année budgétaire et l'« année sportive ». Nous recommandons que le budget soit déjà approuvé l'année précédente lors d'une autre assemblée des délégués, qui sera explicitement prévue pour le budget en novembre. Dans un premier temps, il est proposé que le comité central approuve le budget fin novembre.

### Visites aux centres de promotion PR

Lors de l'attribution du label de centre de promotion de la relève pour l'année 2024/2025, les processus/délais et les thèmes interdisciplinaires ont été harmonisés. Les thèmes de la liste de contrôle ont été et seront abordés par la responsable de la relève Swimming lors des visites des centres de promotion de la relève dans la discipline Swimming. Elle a mené des entretiens structurés avec les différents responsables des centres de formation PR et continuera à le faire. Elle est ainsi en contact permanent avec les centres de promotion PR. Un compte-rendu de ces entretiens a été rédigé et est accessible aux participants. L'objectif est de visiter tous les centres de promotion PR au cours de la période d'attribution. Nous recommandons cette procédure structurée et documentée dans toutes les disciplines. Il s'agit également d'une base importante pour le développement du processus d'attribution et de ses critères. À cette fin, l'échange entre les différentes disciplines sportives est également très important afin de maintenir les bases communes lors de l'attribution. La révision interne soutient cette approche. Il est important que les critères d'attribution et la situation effective dans les clubs soient abordés et examinés afin que les critères puissent être appliqués correctement et développés. Le secrétariat est en charge de cette tâche.

Nous tenons à remercier chaleureusement toute l'équipe du secrétaire général Jonas Kissling pour son excellent travail.

Worblaufen, le 5 mars 2025

Peter Kaiser, Danilo Bigovic